

CONDITIONS GENERALES

Extensions 5 Sony Alpha

Vous souhaitez acquérir une extension de garantie pour votre appareil photo numérique Sony Alpha. La durée d'extension est de 4 ans, elle viendra prendre effet à l'issue de la garantie constructeur qui est de 1 an chez Sony sur la gamme Alpha. Cette extension fera l'objet d'un contrat de garantie Domestic & General, compagnie d'Assurance régie par le Code des Assurances. Cette prestation de service ne peut être souscrite que lors des 30 jours qui suivent l'achat de votre appareil photo numérique.

Sont couverts :

Le coût des pièces détachées.

Les coûts de main d'œuvre.

Aucune dépréciation durant les 5 premières années de la garantie, Si l'appareil est économiquement irréparable, remplacement à neuf par un appareil aux caractéristiques techniques équivalentes. Aucune franchise ni limitation du nombre d'interventions, Garantie cessible, prolongeable*, renouvelable [* en cas d'immobilisation de plus de 7 jours de l'appareil].

Le dommage accidentel.

Ne sont pas couverts:

Extrait des exclusions prévues au contrat de garantie complémentaire:

« Le coût des réparations, du remplacement, des frais de pièces et de main d'oeuvre dont: le fabricant, le fournisseur ou toute autre personne peuvent être tenus responsables selon les termes de toute autre garantie »

Les exclusions de la garantie contractuelle du fabricant.

Les pertes, dommages ou pannes causés par ou à la suite du non respect des instructions d'utilisation du fabricant.

Les dommages causés par des modifications ou entretien non conformes aux instructions du fabricant.

La perte ou le vol de l'appareil.

Les opérations d'entretien courant.

Les appareils d'occasion.

Les pertes ou dommages au contenu des appareils.

Tous les accessoires et consommables, tous types de lampes, y compris lampes de vidéoprojecteurs, filtres, joints, fusibles, flexibles, courroies, piles, batteries etc... et, selon le type de matériel et selon le diagnostic technique du réparateur agréé, la partie logicielle de l'appareil.

Les appareils dont aucune preuve d'achat (facture) ne peut être produite le cas échéant